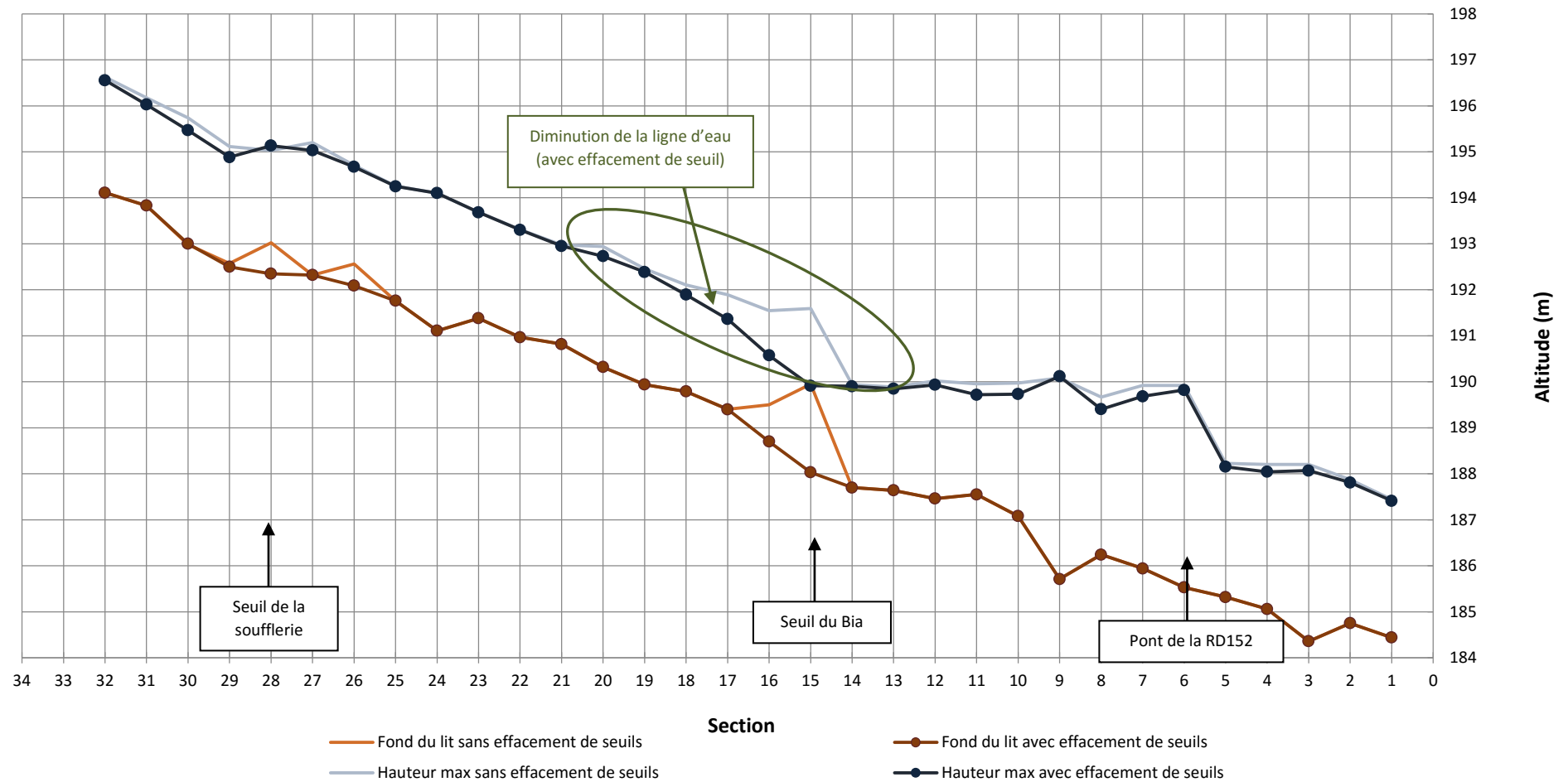


#### **ANNEXE 4 – ZOOM sur l'impact hydraulique de l'effacement du seuil du Bia**

Afin de comprendre l'incidence des seuils de la Soufflerie et du Bia sur le déclenchement des crues, 2 scénarios ont été comparés à l'état projet en tenant compte de la présence du canal de décharge

- Scénario 1 : Canal de décharge et Conservation des seuils
- Scénario 2 : Canal de décharge et effacement des 2 seuils (scénario prévu au projet).

## Comparaison des niveaux d'eaux maximales atteints pour Q100 Scénario AVEC aménagement de la Joyeuse contre les crues



### **Scénario 1 : Conservation des deux ouvrages**

La présence des seuils et du pont de la RD152 provoque un exhaussement de la ligne d'eau et les débordements se font principalement à l'amont des ouvrages en rive gauche vers la zone bâtie située en amont de la voie ferrée.

### **Scénario 2 : Arasement du seuil du Bia et du seuil de la Soufflerie à Saint Paul les Romans**

Nous observons que l'effacement des seuils provoque une baisse de la ligne d'eau jusqu'à 1.5m et la suppression des débordements en amont immédiat du seuil du Bia et au niveau des zones bâties en rive gauche.

### **Conclusion**

L'effacement du seuil du Bia est bénéfique vis-à-vis du projet de protection contre les crues de la Joyeuse.